



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00143** du **23 DEC. 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

SAS KASVA
Domicilié (e) 2 Rue Henri Janin
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Modification de façade:

- Agrandissement de la porte vitrée d'accès à l'établissement (1 vantail supplémentaire).
- Suppression du auvent en toile au dessus de l'entrée.

Sur un terrain sis 2 Rue Henri Janin
Cadastré AO391

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.



Villeneuve-Saint-Georges, le

23 DEC. 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00143 du **23 DEC. 2025** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,